

Newsletter 02/2020

Editorial

Fribourg, le 18 décembre 2020

Les défis de la protection des données et la transparence dans le cadre de la crise sanitaire

Le coronavirus et les mesures prises successivement pour endiguer sa propagation ont modifié notre manière de travailler, en incitant un mode de travail plus mobile et provoquant une accélération de la digitalisation. Ces changements soudains ont nécessité des analyses préalables et des conseils en matière de protection des données : par exemple pour l'utilisation de solutions de visioconférence, dans le cadre de l'enseignement à distance et des échanges au sein de l'administration, la mise en place de directives, d'autorisations et de procédures concernant le télétravail, l'utilisation du matériel privé à des fins professionnelles.

Le défi du Contact Tracing

Le canton a dû mettre sur pied rapidement des solutions pour tracer les personnes en contact avec des personnes positives. Une collaboration digitale a été mise en place avec les divers acteurs, par exemple les restaurateurs, pour permettre la collecte de ces données. Pour ce faire, le canton s'est mis en quête d'outils électroniques et de personnel supplémentaire. Dans ce cadre, le canton a été amené à former les nouveaux collaborateurs au secret de fonction et/ou professionnel, donner les instructions en matière de sécurité de l'information (accès aux bâtiments, aux applications informatiques, etc.) et assurer une sécurité informatique à tous les niveaux, notamment lorsque le personnel utilise son propre matériel.

Des demandes d'accès liées au covid-19

En matière de transparence, l'année écoulée a démontré que les personnes font usage de leur droit d'accès aux documents officiels, aussi en période de coronavirus. Les différentes lois sur la transparence en Suisse continuent à être beaucoup utilisées, parfois aussi en lien avec l'activité de l'état dans le cadre du coronavirus.

Nous vous remercions pour votre attention et vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, de douces fêtes de fin d'année.

Florence Henguely, Préposée cantonale à la protection des données
Martine Stoffel, Préposée cantonale à la transparence

Actualités

[Arrêt du Tribunal cantonal : accès recommandé à une enquête administrative](#)

[Collaboration digitale : répercussions de l'assouplissement](#)

[Collecte de coordonnées : les exploitants doivent garantir la protection des données](#)

[Le PFPDT estime que le bouclier de protection des données Suisse-Etats-Unis n'offre pas un niveau de protection des données adéquat](#)

[Mesures de sécurité pour les conférences audio et vidéo](#)

[Colloque en matière d'intelligence artificielle et protection des données](#)

[Colloque en matière de droit d'accès](#)

Informations aux organes publics

Recommandation: [Transparence sur le prélèvement de la taxe de séjour](#)

Recommandation: [Accès recommandé à des concepts de stationnement](#)

Littérature choisie

[Commentaire de l'ATF concernant la procédure en matière d'accès aux documents officiels](#)

[Swissprivacy.law – expressions pratiques du droit d'accès](#)

[Swissprivacy.law – absence du requérant à la séance de médiation et classement de l'affaire](#)

Consultations

[Prises de position de la Commission](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette Newsletter, nous vous prions de contacter notre [secrétariat](#).

—
Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données ATPrD
Kantonale Behörde für Öffentlichkeit und Datenschutz ÖDSB